Le palmarès des établissements hospitaliers

Fédération des Industries Entreprises Hospitalières Privées

Francis PEIGNER

Le travail des journalistes est avant tout d'informer le grand public. Cette information doit produire des résultats à court terme. Quel impact avez-vous eu auprès du public jusqu'à présent ? Pour sa part, l'ANAES cherche à capter la confiance des professionnels. Elle les incite progressivement, sans les heurter, à participer au processus d'accréditation. Ils se montrent d'ailleurs de moins en moins réticents. Il me semble donc que les méthodes sont différentes. Pouvez-vous vous passer d'une certaine adhésion des professionnels dans le but d'améliorer la qualité ?

François MALYE

Je vous rappelle que nous allons voir des experts. Nous ne nous basons pas uniquement sur des chiffres. Nous nous référons à la réputation, aux réseaux, etc. Après avoir formulé des réserves il y a trois ans, les professionnels participent aujourd'hui pleinement à notre enquête et contribuent même à la définition des critères. Nous constatons un mouvement considérable chez les professionnels. Quant à l'impact, nous avons constaté que la réaction provenant essentiellement du public après la parution du numéro sur les hôpitaux, tandis que pour le numéro sur les cliniques, la réaction émanait pour 90 % des cas de professionnels. Ces derniers sont donc un peu sortis de leur monde clos et s'interrogent de plus en plus sur leur milieu.

Jérôme VINCENT

Je souhaite nuancer les propos de François Malye. Nous avons eu la mauvaise surprise de voir que seulement 30 % des établissements publics avaient répondu à nos questionnaires ou au questionnaire de la FHF, soit quasiment deux fois moins que l'an passé. Le milieu médical public est manifestement divisé face à cette initiative. Certains directeurs de CHU freinent ainsi des quatre fers pour des raisons mesquines. J'espère que la puissance publique réagira l'an prochain.

Gérard VINCENT

Je partage les critiques faites sur le PMSI. D'ailleurs, je précise que la prochaine Lettre de la FHF proposera un courrier, co-signé par de nombreux responsables de la santé, invitant fortement l'ensemble des établissements de soins a fournir des informations sûres. Nous incitons ainsi à la transparence et à la connaissance de la qualité. Le rôle de la FHF est de motiver l'évolution de l'hôpital.

Sur la polémique, j'ai reçu les journalistes juste après mon arrivée, en mars 1998. Le premier palmarès avait perturbé le milieu. Les professionnels ont souhaité une réaction de la FHF. Nous avons donc décidé de lancer un questionnaire élaboré par des professionnels. Nous avons indiqué que, par souci de transparence, ils devaient remplir ce questionnaire qui répondait aux attentes des journalistes. Par conséquent, on ne peut nous accuser d'avoir organisé « l'omerta ». Nous devons désormais décider du devenir de ce questionnaire, que nous sommes prêts à faire avec vous. Nous attendons également une réponse de l'ANAES sollicitée sur ce projet. La FHF est donc bien présente pour stimuler des évolutions et non préserver une situation figée.